



# COUPE de FRANCE Compet'lib

*Saison 2025 / 2026*  
*Informations*

## SOMMAIRE

1. Présentation de la compétition
2. Hébergement, restauration, transports
3. Protocole
4. Conditions financières
5. Contacts

## **PREAMBULE**

La Coupe de France Compét'lib est une compétition créée par la Fédération Française de Volley qui s'adresse aux licenciés masculins et féminins détenteur d'une licence compétition extension Compét'Lib (en cas de double licence, impossibilité de participer si évolution dans un championnat régional ou national), licence compétition extension Compét'Lib passerelle.

Cette compétition est organisée par la FFvolley.

L'organisateur, choisi par la Fédération, devra respecter le cahier des charges établi par la FFvolley.

## **OBJECTIFS DE LA COUPE DE FRANCE COMPÉT'LIB**

L'objectif est d'offrir une compétition mixte pouvant réunir des licenciés qui ne participent plus à des compétitions de niveau régional ou national dans un esprit de convivialité et festif.

Les participants à la Coupe de France Compét'lib doivent être tout autant satisfaits de leur pratique sportive que du plaisir à partager d'intenses moments de convivialité.

## **1. PRÉSENTATION DE LA COMPÉTITION ET DES INTERVENANTS**

La compétition comprend diverses phases qualificatives.

### **1.1 INSCRIPTION DES ÉQUIPES**

Les équipes s'inscrivent auprès de leurs comités départementaux

Date limite d'inscription : selon disposition des comités départementaux

Les équipes participantes sont composées au maximum de 10 joueurs ou joueuses pour toutes les phases.

#### **1.1. PHASE DÉPARTEMENTALE**

Le comité départemental :

- Gère l'ensemble de cette phase à savoir, les journées banalisées pour la qualification à la phase régionale ;
- Détermine les journées réservées à la Coupe de France Compét'lib et la formule sportive de la phase départementale ;
- Communique avant le 7 avril 2026, à la Ligue Régionale, l'équipe qualifiée pour la phase régionale.

#### **1.2. PHASE RÉGIONALE**

La Ligue Régionale :

- Organise la phase régionale de qualification pour la finale de la Coupe de France Compét'lib ;
- Communique pour chaque comité départemental le nombre d'équipes qualifiées en phase régionale, au prorata du nombre d'équipes engagées en phase départementale ;
- Détermine la date des journées réservées à la Coupe de France Compét'lib et la formule sportive de la phase régionale ;

- Communiqué avant le 4 mai 2026, auprès de la FFvolley, l'équipe qualifiée pour la phase finale.

### **1.3. PHASE FINALE**

La phase finale se déroulera les 13 et 14 juin 2026 à Nancy.

#### **1.3.1 Qualification des joueurs et des équipes**

Les 13 ligues métropolitaines disposent d'une place.

Par ailleurs les trois places restantes sont attribuées selon les règles suivantes :

- Une place au comité organisateur qui dispose d'un qualifié supplémentaire ;
- Une place pour la Ligue ayant le plus de licenciés Compet'lib au 31 janvier de la saison en cours ;
- Une place au comité départemental ayant eu le plus grand nombre d'équipes inscrites lors de la phase départementale.

Les Ligues d'appartenance des équipes engagées sont garantes de la qualification des joueurs ou joueuses.

La FFvolley communiquera à l'organisateur le 18 mai 2026, au plus tard, la liste et la composition des 16 équipes engagées.

#### **1.3.2 Formule sportive**

Pour la phase finale à 16 équipes, 4 poules de 4 équipes seront constituées.

Les 2 équipes classées 1 et 2 des poules initiales constitueront 2 poules de 4 en tableau A.

Les 2 équipes classées 3 et 4 des poules initiales constitueront 2 poules de 4 en tableau B.

Puis ½ finales croisées et finales pour les classements de 1 à 4, 5 à 8, 9 à 12, 13 à 16.

La formule sportive pourra varier en fonction du nombre de terrains à disposition et des contraintes horaires.

Un tirage au sort des poules sera effectué dans le mois précédent la manifestation, dans les locaux de la FFvolley.

Toutes les rencontres se joueront en deux sets gagnants de 25 points (avec deux points d'écart sans limite supérieure), set décisif de 15 points (avec deux points d'écart sans limite supérieure).

Les rencontres se joueront sur des filets d'une hauteur de 2,35 mètres. Application des règles officielles du volley 6x6, avec une dimension du terrain de 18m X 9m.

#### **1.3.3 Classement :**

Le classement final de la phase finale de la Coupe de France Compet'lib est déterminé après les poules de tableau, les ½ finales et la finale.

#### 1.4. CALENDRIER

<b>Dates/période</b>	<b>Etape</b>	<b>Moyens de communication</b>
Octobre 2025	Diffusion de l'information aux clubs, Comités Départementaux, Ligues Régionales	Email aux Ligues, Comités et clubs et mise en ligne sur le site de la FFvolley, RS
Selon comité	Date limite d'engagement	Email, courrier
Décembre 2025 à février 2026	Phase départementale	Email, courrier
Pour le 7 avril 2026	Envoi, par les Comités Départementaux, aux Ligues, des équipes qualifiées aux phases régionales	Email, courrier
Avril 2026	Phase régionale	Email, courrier
Pour le 4 mai 2026	Envoi, par les Ligues, à la FFvolley, des équipes qualifiées à la phase finale	Email, courrier, à la FFvolley
11 mai 2026	Ajustement de la liste des équipes participant à la phase finale	Email
18 mai 2026	Envoi par la FFvolley à l'organisateur de la liste des équipes participant à la phase finale	Email
Début juin 2026	Envoi par la FFvolley à l'organisateur des ballons nécessaires à la compétition et supports de communication (banderoles, kakémonos).	Courrier – transporteur
13 - 14 juin 2026	Finale Coupe de France Compet'lib à Nancy	

## 1.5. INTERVENANTS

### 1.5.1 Composition des équipes

Les équipes participantes sont composées au maximum de 10 joueurs ou joueuses en phase finale. La mixité est obligatoire : 1 licenciée ou 1 licencié, au minimum obligatoire sur le terrain, hors libéro.

Rappel : les joueurs(euses) sont licenciés(ées) :

- **Compétition extension Compet'Lib** : \*Si un joueur(euse) a une double licence (Compétition Extension Volley Ball et Extension Compet'Lib), alors il/elle ne pourra participer à la compétition uniquement s'il/elle n'évolue pas dans un championnat régional ou national. S'il n'y a pas de championnat départemental dans le comité départemental, alors une dérogation s'appliquera et le joueur/la joueuse pourra participer s'il/elle évolue également en championnat régional.

- **Licence compétition extension Compet'Lib passerelle.**

La liste définitive des joueurs et joueuses de chaque équipe devra être communiquée par les délégations à leur ligue d'origine, pour transmission à la FFvolley, pour le 4 mai 2026.

### 1.5.2 Superviseur

Le superviseur désigné par la fédération coordonne l'ensemble des préparatifs de la compétition.

Il animera la réunion technique préalable à la compétition.

Il sera présent tout au long de la compétition afin de s'assurer que l'organisation est conforme aux règlements.

Après la compétition, il rédigera un rapport résultant de l'observation du déroulement de l'évènement et faisant état des éventuels points d'amélioration qui sera remis à l'organisateur local.

### 1.5.3 Arbitres

La CFA, en collaboration avec les CDA, CRA organisera l'arbitrage, en faisant appel à des arbitres locaux.

Le superviseur, aura la responsabilité, sur place, de coordonner la désignation des arbitres et marqueur.

### 1.5.4 Autres officiels (Président FFvolley, ...)

La FFvolley sera représentée pendant la compétition par une ou plusieurs personnes dont le nombre, les noms et les modalités de transport seront communiqués à l'organisateur local au moins un mois avant la compétition par la FFvolley.

## 2. HÉBERGEMENT, RESTAURATION, TRANSPORTS

### 2.1. HÉBERGEMENT

#### 2.1.1 Équipes

L'hébergement est à la charge des équipes.

L'organisateur proposera aux équipes une liste d'établissements pouvant accueillir les équipes : hôtels, camping.

### **2.1.2 Officiels**

L'hébergement des officiels est à la charge de la FFvolley.

## **2.2 RESTAURATION**

### **2.2.1 Restauration des équipes :**

La FFvolley avec délégation à l'organisateur prendra en charge :

- Le repas des équipes du samedi midi et du dimanche midi.  
Prise en charge par la FFvolley : 15€ par repas par joueur et un encadrant
- La soirée festive le samedi soir.  
Prise en charge par la FFvolley : 24 € par joueur et un encadrant

Les délégations doivent informer l'organisateur local de certaines spécificités concernant les régimes alimentaires des participants. Si l'organisateur n'est pas informé 1 mois avant le début de la compétition, le surcoût éventuel sera à la charge de la délégation.

L'organisateur local veillera à ce qu'un nombre suffisant de points d'eau potable soient accessibles pour toute la durée de la compétition. L'usage des gourdes est obligatoire.

### **2.2.2 Restauration des officiels**

La FFvolley avec délégation à l'organisateur prendra en charge les repas des officiels.

## **2.3. TRANSPORTS**

### **2.3.1 Transports jusqu'au site de compétition**

Toutes les délégations doivent se rendre par leurs propres moyens et à leur charge sur le lieu de la compétition.

### **2.3.2 Transports locaux**

Les équipes doivent prévoir leurs déplacements du site de la compétition, aux hébergements et aux salles de compétition.

## **3. PROTOCOLE**

### **3.1. PROTOCOLE SPORTIF**

Avant chaque match, 10 minutes d'échauffement seront allouées aux équipes.

### **3.2. CÉRÉMONIE DE CLÔTURE**

La FFvolley et l'organisateur local devront prévoir l'organisation de la cérémonie de clôture et la remise des récompenses collectives et individuelles.

La cérémonie de clôture se déroulera selon le protocole suivant :

- Discours des officiels,
- Remises des récompenses,
- Moment de convivialité de fin de compétition.

### **3.3. RÉCOMPENSES**

La FFvolley se chargera de l'achat des récompenses pour les 3 premières équipes au classement :

- L'équipe vainqueur de la Coupe de France Compet'lib gagne un trophée pour l'équipe et une médaille pour chaque membre de la délégation.
- Les équipes classées 2 et 3 recevront une médaille pour chaque membre de la délégation

La FFvolley doit prévoir de remettre un tee-shirt dédié à l'évènement à chaque participant de la phase finale de Coupe de France Compet'lib ainsi qu'un trophée à l'organisateur.

### **4. CONDITIONS FINANCIÈRES**

L'inscription des équipes en phase départementale est offerte par la FFvolley.

La participation aux frais d'organisation de la phase finale de la compétition s'élève à **200€** pour 10 joueurs ou joueuses, et un dirigeant.

Cette participation aux frais d'organisation sera perçue par la FFvolley.

L'organisateur présentera à la fédération un budget prévisionnel de la manifestation.

### **5. CONTACTS**

#### **Organisation logistique :**

FFvolley

#### **Organisation sportive :**

FFvolley et organisateur local

#### **Communication :**

Service communication FFvolley

#### **Finances :**

Service comptable FFvolley

#### **Superviseur :**

Pierre VOUILLOT – 06 86 94 89 38 – [pvouillot.cfd@ffvb.org](mailto:pvouillot.cfd@ffvb.org)

Lilian GARRIC – 07 44 31 26 96 – [lilian.garric@ffvolley.org](mailto:lilian.garric@ffvolley.org)